

Etre délégué Parc, c'est contribuer à la vie des Monts d'Ardèche !

Vous avez envie de partager vos connaissances du territoire ? D'échanger avec d'autres élus ? De vous former tout au long de votre mandat ? De réaliser vos idées et projets pour le développement local ? Cette mission est pour vous !

Devenir délégué du Parc, c'est...

- > **Rencontrer et échanger avec des élus** des territoires voisins ou d'autres parcs naturels régionaux, d'être en réseau, de partager mon expérience et de découvrir d'autres projets locaux.
- > **Etre informé et participer aux grands projets** du Parc comme le label Géoparc mondial Unesco, le parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX, les programmes agricoles (Reconquête de la châtaigneraie, Plan pastoral, Mesures agro-environnementales...), programme européen LEADER, Forêts anciennes...



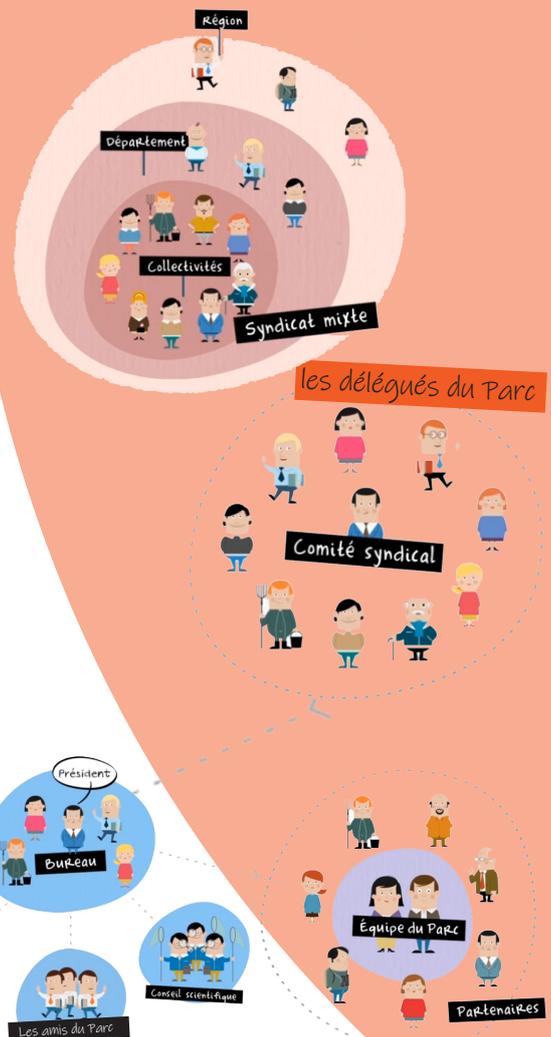
- > **Etre accompagné** techniquement sur les sujets comme l'urbanisme, le patrimoine, la transition alimentaire, l'éducation au territoire, la biodiversité, la recherche

En tant que délégué Parc, je m'engage à...

- > Prendre part aux décisions lors des 3 comités syndicaux annuels dont un Elus'tour à la découverte d'un territoire des Monts d'Ardèche.
- > Informer régulièrement le conseil municipal et les habitants de ma commune des actions et projets du Parc.
- > Informer les instances du Parc des propositions ou opportunités de mon territoire.

Je peux également m'investir pour aller plus loin

- > Etre élu membre du Bureau syndical du Parc et participer à 7 réunions par an à la Maison du Parc à Jaujac.



Vous pourrez par exemple...

> **Bénéficier d'un appui technique et de conseils** pour réaliser un projet sur ma commune ou mon intercommunalité.

> Participer aux événements du Parc : Rendez-vous géologiques, animations biodiversité, Castagnades, conférences, ...



> **Mobiliser un Coup de pousse du Parc** pour la signalétique, la rénovation de murs en pierre sèche, les cinémas au village, les toilettes sèches, l'équipement des géosites...

> **Accéder aux ressources du Parc** : contacts utiles, prêts d'expositions, espaces de la Maison du Parc, documentation technique et pédagogique, vidéothèque...



> **Accompagner les professionnels du tourisme** (Hébergeurs, producteurs, accompagnateurs d'activités de pleine nature...) vers l'adhésion à la marque Valeurs Parc qui leur permet de bénéficier du réseau et de sa promotion.

www.destination-monts-ardeche.fr



> **Encourager les écoles à recevoir une animation du Parc en classe ou à participer aux « Coups de pousse » éducatifs**

> **Accueillir le Parc (Vice-Président et technicien) lors d'un conseil municipal ou communautaire, au cours du mandat.**

> **Participer à des voyages d'étude ou des partenariats internationaux**

> **Contribuer à l'information des habitants de ma commune sur les actions du Parc** notamment à travers le bulletin municipal ou intercommunal et autres outils de communication numérique.

> **Participer aux ateliers thématiques** : énergie, urbanisme, marque Valeurs Parc, finances, communication....



Vous formez sur l'aménagement du territoire (Urba'Sessions), la pierre-sèche...

> **Repenser l'espace public en milieu rural avec des étudiants d'écoles supérieures ou organiser une démarche participative avec les habitants**



> **Contribuer aux inventaires sur les patrimoines naturels, industriels, bâtis, les jardins remarquables...**

Rejoignez-nous !

Pour en savoir plus :
Véronique Bertrand ou
Vanessa Nicod
04 75 36 38 60
accueil@pnrma.fr

Comment suivre l'actualité du Parc ?

Facebook : @parc.desmontsardeche

Instagram : @parc_monts_ardeche

YouTube La chaîne YouTube du Parc des Monts d'Ardèche

www.pnrma.fr

Les Pieds dans le Parc : chroniques radio diffusées par Fréquence 7, RCF, Info RC et radio des Boutières, tous les 3ème lundi du mois

Pour aller plus loin

Consultez la charte 2014/2029 sur le www.pnrma.fr



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Maison du Parc
50 rue Marie Sauzet
07 380 Jaujac